



© FAO/T. Balzer
© FAO/D. Bartley



LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE DES EAUX INTÉRIEURES

Les eaux intérieures abritent une grande diversité biologique qui fournit des moyens de subsistance, des possibilités de loisirs et des richesses spirituelles aux habitants des pays développés et en développement dans le monde entier. Les eaux intérieures sont elles-mêmes très diverses puisqu'elles englobent aussi bien les plans d'eau naturels, y compris les marais, les cours d'eau, les plaines inondables et les lacs, que les habitats modifiés que sont, entre autres, les rizières, les retenues d'eau et les bassins d'aquaculture.

LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE NE RÉSIDE PAS SEULEMENT DANS LES POISSONS

La biodiversité aquatique des eaux intérieures qui peut être mise à profit par les humains comprend des végétaux, des poissons, des amphibiens, des reptiles, des mollusques, des crustacés et même des insectes. Les informations communiquées au Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO par les États Membres indiquent que, officiellement, environ 9,5 millions de tonnes de produits des pêches de capture et 29,3 millions de tonnes de produits de l'aquaculture ont été prélevés en 2005 dans les eaux intérieures. Il est toutefois extrêmement difficile d'obtenir des informations précises sur la pêche de capture artisanale dans les eaux intérieures et sur l'aquaculture rurale, étant donné le caractère non structuré et diffus de ces sous-secteurs. En outre, une grande partie du produit de la pêche ou de l'aquaculture à petite échelle est consommée par les producteurs eux-mêmes ou troquée au plan local et, partant, n'entre pas dans le circuit de l'économie structurée ni dans la comptabilité nationale. Des études approfondies ont révélé que le

volume réellement prélevé dans les eaux intérieures dépasse plusieurs fois les chiffres communiqués officiellement. À l'évidence, la biodiversité aquatique des eaux intérieures est une ressource importante pour les populations rurales et elle représente souvent un « filet de sécurité » en cas de mauvaise récolte et de pénurie alimentaire.

LES USAGES MULTIPLES DES EAUX INTÉRIEURES, AUTANT DE MENACES POUR LA BIODIVERSITÉ

Les eaux intérieures sont utilisées pour diverses activités autres que la pêche, notamment la production d'électricité, l'agriculture, la navigation, le tourisme, l'approvisionnement en eau des zones urbaines et industrielles et l'élimination des déchets. Ces activités sont en concurrence avec la pêche en ceci qu'elles modifient la structure de l'environnement et la qualité et la quantité de l'eau. Des éléments influents de la société jugent qu'elles présentent un plus grand intérêt, si bien qu'ils leur accordent la

priority, au détriment de la pêche, dans leurs décisions relatives à l'affectation des ressources en eau. Les eaux intérieures recueillent souvent des effluents chimiques, des ruissellements d'origine agricoles, des sédiments et d'autres formes de pollution, qui s'y accumulent. La pisciculture peut également être une source de pollution des lacs et des bassins en cas de pratiques inappropriées: rejet d'aliments non consommés, de médicaments et d'organismes pathogènes. Les écosystèmes aquatiques sont ainsi menacés, de même que la pêche qui y est pratiquée et nombre des personnes qui en dépendent. Les vertébrés d'eau douce, par exemple les amphibiens et les poissons, sont le premier groupe menacé parmi les organismes exploités par les humains. On a introduit des espèces exotiques afin de créer des débouchés dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, mais elles menacent par ailleurs la biodiversité indigène du fait de la concurrence avec celle-ci, de la prédation, de la contamination génétique et de la modification des habitats. La FAO tient un inventaire des espèces exotiques, qui montre que plus de 379 espèces ont été introduites dans d'autres pays et que les retombées socio-économiques bénéfiques sont plus nombreuses que les effets néfastes sur l'environnement. Toutefois, les espèces exotiques font peser une grave menace sur la biodiversité des eaux intérieures.

© FAO/D. Balozs





INTÉGRATION

Compte tenu de leur multiplicité, il importe d'intégrer les utilisations des eaux intérieures et d'instaurer ainsi d'autres hiérarchies de la biodiversité à l'échelle des écosystèmes et des paysages. Il est donc important d'appliquer une approche intégrée de l'aménagement des bassins qui prenne en compte à leur juste mesure les impératifs liés aux poissons et aux pêches dans la planification et la gestion des ressources hydrologiques. Dans les bassins versants où le développement hydroélectrique a imposé des transformations, il faut mettre en œuvre des mesures d'atténuation des impacts, par exemple par la reconstitution des habitats, par des programmes spécifiques d'aménagement des ressources hydrologiques, ainsi que par des systèmes permettant le passage des poissons pour protéger des espèces dont l'accomplissement du cycle de vie dépend des mouvements longitudinaux et latéraux. Il faut accorder une attention particulière aux espèces sensibles et spéciales, par exemple l'esturgeon et le saumon. Bien que les travailleurs ruraux, dans les

pays en développement, puissent se définir soi-même comme agriculteurs ou ouvriers, l'exploitation des ressources des eaux intérieures fait souvent partie intégrante de leurs moyens d'existence. La fréquence et les modes d'utilisation des ressources aquatiques diffèrent selon les saisons et les contextes culturels et géographiques. La pêche ou l'aquaculture peuvent par exemple être pratiquées dans des rizières qui abritent généralement plusieurs centaines d'espèces autres que le riz, dont beaucoup sont directement utilisables par les populations rurales. Les poissons, les insectes, les mollusques, les crustacés et les autres animaux présents dans les rizières fournissent un apport nutritionnel plus diversifié que le riz à lui seul, sans compter qu'ils sont un motif de réduction des pesticides étant donné qu'ils sont des prédateurs et brouteurs naturels. Les animaux vivant dans les rizières peuvent être soit des éléments naturels de la biodiversité qui y sont « piégés », soit des espèces introduites volontairement, comme c'est le cas de nombreuses variétés de tilapia, barbeau et carpe.



AQUACULTURE

L'aquaculture dans les eaux intérieures est une pratique nettement moins ancienne que l'agriculture et l'élevage terrestre. À l'exception de la carpe commune, domestiquée il y a environ deux millénaires, l'élevage des espèces aquatiques à des fins alimentaires est relativement récent. L'aquaculture se développe néanmoins à un rythme soutenu et enregistre la croissance la plus rapide du secteur de la production alimentaire. Le nombre d'espèces d'eau douce exploitées est ainsi passé de seulement 73 en 1985 à plus de 150 en 2000. Les techniques traditionnelles de sélection, la manipulation chromosomique et l'hybridation utilisent la diversité génétique d'espèces comme le tilapia, le poisson-chat, la truite arc-en-ciel et la carpe commune pour créer des races de poissons particulières adaptées à l'environnement et à la demande des consommateurs.

L'agriculture et l'aquaculture peuvent composer des systèmes intégrés où les nutriments circulent entre différents maillons de la production, où les bassins de pisciculture peuvent fournir de l'eau d'irrigation et où la pêche peut être pratiquée dans les bassins d'irrigation. L'aquaculture sert en outre à soutenir la pêche fondée sur l'élevage. Par ailleurs, une des tendances actuelles consiste à enrichir la biodiversité, voire à en créer, dans les eaux intérieures de façon à accroître au maximum les bénéfices à tirer des systèmes ainsi modifiés.

Pour en savoir plus:
www.fao.org/fishery

Pour en savoir davantage sur les activités de la FAO dans le domaine de la diversité biologique:
www.fao.org/biodiversity

